

Séance du 3 décembre 2024

**COMITÉ SYNDICAL
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

DÉCISION MODIFICATIVE N°1

Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni le trois décembre deux mille vingt-quatre, à Grand-Couronne dans les locaux du conservatoire, sous la présidence de Madame Julie Lesage.

Étaient présents : Mmes Julie Lesage (présidente), Dieynaba Diallo (titulaire),
M. Joël Bigot (titulaire), Michel Cantais (vice-président), M. Bruno Courtois (titulaire),
Étaient excusés : Mme Bernadette Gruel (vice-présidente), Mme Hélène Pelli (titulaire)

La séance est ouverte à 17 h 30, Monsieur Michel Cantais est nommé secrétaire de séance.

Le Comité Syndical,

Vu la délibération du Comité Syndical du 21 mars 2024 adoptant le budget primitif 2024,

Considérant qu'il convient de procéder à quelques ajustements,

Décide d'adopter la Décision Modificative n°1 détaillée ci-après :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

011 – 60621 Combustibles	- 4 000,00 €
012 – 64111 Rémunération principale titulaires	14 615,00 €
012 – 6454 Cotisations aux Assedic	1 000,00 €
68 – 6811 Dotation aux amortissements	1 000,00 €

Total 12 615,00 €

RECETTES

70 – 7062 Redevances de droits	5 000,00 €
70 – 706888 Autres prestations de service	6 400,00 €
74 – 7473 Participation département	- 3 285,00 €
75 – 75888 Autres produits divers de gestion courante	4 500,00 €

Total 12 615,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

20 – 2051 Concessions et droits similaires	2 400,00 €
21 – 2188 Autres immobilisations corporelles	- 1 400,00 €

Total 1 000,00 €

RECETTES

28 – 28188 Concessions, droits similaires,	1 000,00 €
--	------------

Total 1 000,00 €

Vote à l'unanimité (par 6 voix pour) la décision modificative n° 1.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,



La Présidente,

Julie Lesage